

# CHARTRE DES DROITS DE L'ENFANT DANS LE SPORT



**PANATHLON**  
WALLONIE-BRUXELLES

## **CHAQUE ENFANT A LE DROIT**

**de faire du sport,  
de s'amuser et de jouer  
comme un enfant,  
de bénéficier d'un milieu sain,  
d'être respecté et traité avec dignité,  
d'être entraîné et entouré  
par des personnes compétentes,  
de suivre des entraînements et des compétitions  
adaptées à ses capacités,  
de se mesurer à des jeunes qui ont  
les mêmes probabilités de succès,  
de faire du sport pour la santé  
en toute sécurité, sans dopage,  
d'avoir des temps de repos,  
d'être ou ne pas être un champion.**